



Association pour l'Amélioration de la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des Ressources Naturelles

45 bis avenue de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent sur Marne Cedex

Tel : 33 (0)1 43 94 72 59 Email: agter@agter.org Web: <http://www.agter.asso.fr>

Rapport Moral 2017

Version pour validation lors de l'AG du 8 juin 2018

Denis Pommier

Président d'AGTER

En nous donnant pour objectif de « contribuer à la conception et à la mise en œuvre de nouvelles formes de gouvernance des ressources naturelles et foncières adaptées aux défis du 21^{ème} siècle » nous avons conscience à la fois de l'urgence et de la complexité de la tâche.

Treize ans plus tard, nous restons convaincus de la nécessité d'impliquer tous les acteurs concernés et en particulier les organisations paysannes, afin qu'ils puissent mieux se former, construire des propositions novatrices et pertinentes et les mettre en pratique.

C'est pourquoi nous avons construit des outils et des méthodes qui nous ont permis d'être reconnus comme un acteur engagé original dans un contexte où il est de plus en plus difficile d'exister, au regard de la diversité et complexité de la société civile dans le monde.

En 2017 nous avons progressé dans tous les aspects de la mise en œuvre de notre stratégie à l'horizon 2025 (voir le rapport d'activité) ainsi que dans le processus de consolidation institutionnelle amorcé avec l'élargissement du CA grâce aux modifications statutaires approuvées l'année dernière et une plus grande implication de nos administrateurs. Il s'agit notamment :

- du renforcement de nos liens avec les mouvements sociaux et les organisations de la société civile,
- de notre participation dans la plateforme de lutte contre l'accapement foncier en France et à la plateforme « pour une autre PAC » Europe,
- de notre implication dans la réflexion autour d'une nouvelle loi d'orientation foncière en France.

Le bilan 2017 est donc positif par la qualité et la diversité des actions menées et par l'engagement démontré par les salariés, les membres individuels et associatifs, le CERAI et Terre de Liens, et les bénévoles.

Bien entendu nous avons des progrès à faire dans de nombreux domaines, nous devons corriger un certain nombre de faiblesses institutionnelles, et ce avec d'autant plus d'urgence que notre principal soutien institutionnel et financier – la FPH - nous a annoncé en 2017 l'arrêt de sa contribution à nos dépenses structurelles à partir de 2019.

C'est pourquoi le CA soumet à votre discussion un texte complémentaire de la stratégie 2015-2025 présentant les perspectives à court terme et proposant des priorités pour l'action de notre association pour la période 2018-2020.

L'originalité de notre démarche, la richesse collective de notre expérience et le fait que nous soyons des acteurs libres et indépendants, qui ne sont soumis ni aux pouvoirs publics, ni aux intérêts des entreprises privées, ni aux organisations internationales, ni aux organisations sociales et politiques doivent être constamment soulignés. Ces éléments ainsi que le patrimoine collectif que nous nous avons construit ensemble constituent notre force. La pérennité de notre association exige plus que jamais la mobilisation de tous nos membres.